

<i>Durée (en min.)</i>	<i>Information</i>	<i>Consultation</i>	<i>Discussion</i>	<i>Dépôt document</i>	<i>Adoption</i>
------------------------	--------------------	---------------------	-------------------	-----------------------	-----------------

7. Suivi trésorerie/budget de fonctionnement								
	7.1	Sommes actuelles	2	X				
	7.2							

8. Correspondance reçue								
			2	X				

9. Questions diverses								
	9.1	Bons coups - Succès à partager	10	X				
	9.2							

10. Date de la prochaine réunion								
	10.1	Le mercredi 15 mars 2023 à 19 h 30, à la salle Chaudière du siège social ou par visioconférence	1	X				

11. Clôture de la réunion								
			1					X

12. Sujet de discussion entre les membres...								
	12.1							

Durée totale prévue pour la réunion... 125 minutes

Comité de parents

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 14 décembre 2022

À 19 h 30

À la salle Chaudière du siège social et par visioconférence

Secteur Bélanger

LACASSE, Bruno	École Grande-Coudée	Saint-Martin
LACASSE, Bruno	Polyvalente Bélanger	Saint-Martin
FAUCHER, Guillaume	École du Sud-de-la-Beauce	Saint-Gédéon

Secteur Benoît-Vachon

DOSTIE, Sébastien (vice-président)	École l'Accueil	Scott
GAGNON, Marie-France	École l'Aquarelle de Saint-Bernard	Saint-Bernard
TRACHY, Steve (trésorier)	Polyvalente Benoît-Vachon	Sainte-Marie
CARRIER, Amélie	École Maribel	Sainte-Marie
HALLÉE, Anne-Marie	École l'Astrale	Saint-Sylvestre
CAUX, Marilyne	École Monseigneur-Feuillault	Sainte-Marie
MALENFANT, Josée	École l'Étincelle	Sainte-Marguerite
LABRECQUE, Julie	École la Découverte	Sainte-Hénédine

Secteur des Abénaquis

PARENT, Mathieu	École Jouvence	Sainte-Aurélie
DROUIN, Tabitha (secrétaire)	Polyvalente des Abénaquis	Saint-Prosper

Secteur des Appalaches

CHABOT, Karine	École Notre-Dame de Lac-Etchemin	Lac-Etchemin
ROWLEY, Maxime	École Fleurs-de-Soleil	Sainte-Justine
CARRIER, Krystine	École du Petit-Chercheur	Sainte-Rose
CORRIVEAU, Jessica	École de la Camaraderie	Saint-Camille
MERCIER, Bruno	École des Appalaches	Sainte-Justine

Secteur Sartigan

BOLDUC, Jean-Philippe	École Kennebec	Saint-Côme
POULIN, Manon (substitut)	Polyvalente de Saint-Georges	Saint-Georges
PAQUET, Sébastien (substitut)	École Aquarelle de Saint-Georges	Saint-Georges
CHAMPION, Marie-Ève	Comité EHDA	Saint-Georges
ROY, Anabelle	École l'Éco-Pin	Notre-Dame-des-Pins
GAUDREAU, Charlene	École Dionne	Saint-Georges
RODRIGUE, Jean-Christophe	École la Passerelle	Saint-Georges

Secteur Saint-François

GIRARD, Pierre-Olivier	Polyvalente Saint-François	Beauceville
VEILLEUX, Johanne	École le Tremplin	Saint-Victor

Secteur Veilleux

LEPAGE, Mireille	École Sainte-Famille	Tring-Jonction
BOIVIN, Geneviève	École l'Enfant-Jésus	Vallée-Jonction
LACHANCE, Anne-Marie	École Louis-Albert-Vachon	Saint-Frédéric
AUDET, Anie	École secondaire Veilleux	Saint-Joseph

Total : 30 des 36 déléguées, délégués ou substituts se sont présentés, soit un taux de participation de 83 %.

Absences (7) :

BLOUIN, Martin	École De Léry-Mgr-de-Laval	Beauceville
BERTHIAUME, Julie	École primaire l'Éveil	Sainte-Marie
BARRETTE, Marie-Ève (présidente)	École Notre-Dame-du-Rosaire	Saint-Benoît
MORIN, Steeve	École des Deux-Rives	Saint-Georges LESSARD,
LESSARD, Mélissa	École Curé-Beaudet	Saint-Éphrem
PÉPIN, Kacy	École Notre-Dame de Saint-Elzéar	Saint-Elzéar
PARÉ, Frédéric	École D'Youville-Lambert	Saint-Joseph
Aucun délégué	École du Plateau	Saint-Prosper
Aucun délégué	École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon	Saint-Odilon
Aucun délégué	École la Source	Saint-Patrice
Aucun délégué	École Barabé-Drouin	Saint-Isidore
Aucun délégué	École de la Haute-Beauce	Courcelles
Aucun délégué	École Sainte-Thérèse	Saint-Honoré-de-Shenley
Aucun délégué	École l'Arc-en-Ciel de Saint-Narcisse	Saint-Narcisse
Aucun délégué	École primaire les Sittelles	Saint-Georges
Aucun délégué	École Monseigneur-Fortier	Saint-Georges
Aucun délégué	École Harmonie	Saint-Georges
Aucun délégué	École Saints-Anges	Saints-Anges
Aucun délégué	École l'Envolée	Frampton
Aucun délégué	École des Sommets	Saint-Zacharie

Personne-ressource :

M. Fabien Giguère, directeur général

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

M. Sébastien Dostie souhaite la bienvenue et fait la lecture d'un message de M^{me} Marie-Ève Barrette qui souhaite un beau temps des Fêtes.

2. Révision et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Marie-Ève Champion propose l'adoption de l'ordre du jour du 14 décembre 2022 tel que présenté.

Résolution 01-12-22
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 9 novembre 2022

M^{me} Annabelle Roy propose l'adoption du procès-verbal du 9 novembre 2022 tel que présenté.

Résolution 02-12-22
Adopté à l'unanimité

4. Retour sur les points de suivi

Il n'y a aucun suivi.

5. Sujets de la Direction générale

5.1. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Point reporté à la prochaine rencontre en février.

5.2. Politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2023-2024 (DG-10)

M^{me} Annabelle Roy propose l'adoption de la politique d'allocation des ressources dans le cadre du budget 2023-2024.

Résolution 03-12-22
Adopté à l'unanimité

5.3. Calendrier scolaire 2023-2024

Il y a eu un ajout d'un congé le 3 juillet 2023 au calendrier. M^{me} Julie Berthiaume propose l'adoption du calendrier scolaire 2023-2024.

Résolution 04-12-22
Adopté à l'unanimité

5.4. Règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles 2023-2024 (EG-06)

M^{me} Annabelle Roy questionne M. Giguère sur les inscriptions des classes de maternelle 4 ans. M. Fabien Giguère explique le fonctionnement de celles-ci selon les disponibilités des classes par ville puis par secteur. M^{me} Annabelle Roy propose l'adoption de la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles 2023-2024 (EG-06).

Résolution 05-12-22
Adopté à l'unanimité

5.5. Questions des membres à la Direction générale

M. Guillaume Faucher se questionne sur les subventions données pour les cours d'école. Est-ce que ces compagnies ont le droit d'afficher leur logo sur ces lieux? M. Fabien Giguère mentionne que des plaques sont privilégiées pour ces donateurs, mais qu'une loi provinciale empêche les grandes compagnies de publiciser sur les lieux scolaires.

M^{me} Anie Audet demande pourquoi le comité de parents peuvent faire les rencontres en bimodal tandis que les conseils d'établissement peuvent seulement le faire en présentiel. M. Fabien Giguère répond qu'une demande a été faite au ministère de changer la loi sur les CE afin d'offrir les rencontres en bimodale. Cependant, les décisions importantes doivent être prises en présentiels.

M. Pierre-Olivier Girard de la polyvalente Saint-François questionne le taux de diplomation de l'école qu'il représente soit d'une baisse de 15 %. M. Fabien Giguère est surpris par ce chiffre à la baisse puisque le taux global de diplomation scolaire est à la hausse pour l'année 2022. Une vérification de ces chiffres sera faite par M. Fabien Giguère.

M^{me} Annabelle Roy se demande pourquoi l'accès dans les établissements scolaires est interdit lorsqu'un parent va chercher son enfant au service de garde. M. Fabien Giguère répond que c'est une sécurité pour les élèves de fonctionner ainsi.

M. Guillaume Faucher veut savoir comment la communauté reçoit l'information des projets de rénovation des cours d'école. M. Giguère explique le fonctionnement lorsqu'un projet est déposé et que la direction doit informer la communauté.

6. Retour des représentants aux divers comités

6.1. Conseil d'administration

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le 9 novembre.

6.2. Comité EHDAA

M^{me} Marie-Ève Champion informe qu'il y aura des capsules de disponibles pour la prochaine rencontre.

6.3. RCPAQ

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le 9 novembre.

6.4. Autres comités

Comité de transport : M^{me} Jessica Corriveau informe que leur nouvelle plateforme fonctionne bien, qu'ils ont des lignes d'urgence pour les transporteurs et qu'ils reçoivent des alertes météorologiques la veille d'une tempête. L'état financier a aussi été vu lors de cette rencontre.

Comité culturel : M. Jean-Philippe Bolduc informe des projets pour l'année 2023, soit le concours jeunes solistes, le concours d'œuvres d'art et l'expo chefs d'œuvre.

Comité de développement durable : M^{me} Julie Berthiaume présente le plan d'action 2022-2023 du développement durable. Le plan d'action cible les jeunes au secondaire et les adultes pour cette année. Il y a quatre dimensions :

- Éducation des élèves sur le développement durable.
- Environnement : diminuer la surconsommation et avoir des bacs identifiés au différent usage.
- Social : avoir des conférences sur les exclusions sociales.
- Économique : moins de papier possible lors des rencontres.

M^{me} Annabelle Roy propose l'adoption du plan d'action 22-23. Le plan d'action sera présenté aux directions le 11 janvier 2023.

Résolution 06-12-22
Adopté à l'unanimité

7. Budget de fonctionnement

7.1. Sommes actuelles

La somme actuelle est de 14 000 \$. M. Trachy informe que les réclamations des dépenses se feront le soir même.

8. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

9. Questions diverses

9.1. Bons coups – Succès à partager

M^{me} Tabitha Drouin informe des réveillons qui auront lieu à l'école des Sommets et à la polyvalente des Abénaquis. Elle mentionne que le directeur de la polyvalente M. Luc R. Lessard était impressionné par le comité de parents.

Un parent félicite la belle intervention du CSS lors de l'accident d'autobus survenu à Sainte-Marie, le 10 novembre dernier.

10.Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 8 février 2023, à 19 h 30, de façon bimodale, à la salle Chaudière du siège social ou par visioconférence.

11.Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, M. Sébastien Dostie propose la clôture de la réunion, il est 20 h 51.

**Résolution 07-12-22
Adopté à l'unanimité**

Sébastien Dostie
Vice-président

Tabitha Drouin
Secrétaire

TD/js

Le 8 février 2023

À la présidence du comité de parents
Aux déléguées et délégués du comité de parents

Objet : Consultation du plan triennal 2023-2026

Mesdames,
Messieurs,

Chaque année, le centre de services scolaire, par les obligations de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

À ce sujet, la loi prévoit également que le comité de parents doit être consulté. Vous trouverez ci-joint, une copie de ce projet pour lequel j'apprécierais avoir les commentaires du comité de parents au plus tard le 15 mars prochain.

Nous tenons à vous informer que la capacité d'accueil de certains de nos établissements a été révisée en lien avec des transformations de locaux dans les établissements et l'utilisation de nouveaux paramètres provenant du ministère de l'Éducation du Québec.

Il est dans mon intention de proposer l'adoption de ce projet avec ou sans modifications au conseil d'administration du CSSBE le 25 avril 2023.

Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Marie-Ève Dutil
Marie-Ève, directrice
Secrétariat général et services corporatifs

MED/cv

p.j. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 et cheminement de consultation

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
6. SECTEUR SARTIGAN (SUITE)

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École Notre-Dame-du-Rosaire 56, rue de la Fabrique Saint-Benoît-Labre G0M 1P0	098	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École Notre-Dame-du-Rosaire (823098)*
École primaire les Sittelles 15400, 10 ^e Avenue Saint-Georges G5Y 7G1	072	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École primaire les Sittelles (823072)*
École des Deux-Rives 3300, 10 ^e Avenue Saint-Georges G5Y 4G2	077	Enseignement primaire (3 ^e cycle) Enseignement secondaire (1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École des Deux-Rives (823077)* - à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux de la commission scolaire Centre sportif Lacroix-Dutil pour certaines périodes de cours
Polyvalente de Saint-Georges 2121, 119 ^e Rue Saint-Georges G5Y 5S1	022	Primaire (3 ^e cycle) ³ Enseignement secondaire ² (1 ^{er} et 2 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> Polyvalente de Saint-Georges (823022)* Centre sportif Lacroix-Dutil et palestres de l'école des Deux-Rives pour certaines périodes de cours Le dojo du Club de Judo St-Georges

* Bâtisse allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

¹ Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

² La polyvalente de Saint-Georges offre de l'enseignement secondaire au régulier pour les élèves de la 2^e année du 1^{er} cycle et le 2^e cycle. De plus, elle offre de l'enseignement secondaire en adaptation scolaire pour les élèves du 1^{er} et 2^e cycle. Les élèves de la 1^{re} année du 1^{er} cycle inscrits à un programme sportif en voie de reconnaissance d'un sport-études fréquentent l'école des Deux-Rives.

³ La polyvalente de Saint-Georges peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDA.

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
7. SECTEUR VEILLEUX

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
École D'Youville-Lambert 155, rue Sainte-Christine Saint-Joseph-de-Beauce GOS 2V0	012	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École D'Youville (823011)* École Lambert (823012)*
École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon 105, rue Hôtel-de-Ville Saint-Odilon-de- Cranbourne GOS 3A0	013	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École Arc-en-Ciel de Saint-Odilon (823013)*
École Louis-Albert-Vachon 2191, rue Principale Saint-Frédéric GON 1P0	016	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École Louis-Albert-Vachon (823016)*
École l'Enfant-Jésus 217, rue Principale Vallée-Jonction GOS 3J0	019	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École l'Enfant-Jésus (823019)*
École l'Envolée 150, rue Principale Frampton GOR 1M0	014	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École l'Envolée (823014)*
École Sainte-Famille 302, rue Saint-Cyrille Tring-Jonction GON 1X0	009	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École Sainte-Famille (823009)*
École Saints-Anges 320, rue des Érables Saints-Anges GOS 3E0	004	Enseignement préscolaire ¹ Enseignement primaire (1 ^{er} au 3 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École Saints-Anges (823004)*
École secondaire Veilleux 695, avenue Robert-Cliche Saint-Joseph-de-Beauce GOS 2V0	017	Primaire (3 ^e cycle) ² Enseignement secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycle)	<ul style="list-style-type: none"> École secondaire Veilleux (823017)* <ul style="list-style-type: none"> - à l'exclusion des locaux dédiés à la formation professionnelle et des locaux dédiés au centre administratif de Sainte-Marie (temporairement) Aréna de Saint-Joseph-de-Beauce, aréna de Beauceville, centre sportif Lacroix-Dutil, Tennis Régional Beauce Inc., et la ferme Lessard-Cliche de Saint-Victor pour certaines périodes de cours

* Bâtisse allouée aussi le soir et la fin de semaine au centre d'éducation des adultes du secteur concerné pour la dispensation des cours de formation générale, de formation professionnelle et d'éducation populaire.

¹ Conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles, le centre de services scolaire se réserve le droit de procéder au déplacement d'élèves ou à des regroupements dans une autre école que celle désignée notamment si le nombre d'inscriptions est insuffisant. On entend par préscolaire les services offerts aux 4 ans et 5 ans. Le nombre minimal pour offrir un groupe préscolaire de 5 ans est de 6 élèves.

² L'école secondaire Veilleux peut offrir de l'enseignement adapté à sa clientèle EHDAA.

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
Centre d'éducation des adultes de Saint-Prosper et de Sainte-Justine 2105, 25 ^e Avenue Saint-Prosper G0M 1Y0	337	Centre d'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> École des Appalaches pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes de Sainte-Justine et l'école des Appalaches aux fins de cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes Les locaux des écoles primaires des secteurs des Appalaches et des Abénaquis, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes Polyvalente des Abénaquis, le soir et la fin de semaine Polyvalente des Abénaquis pour ce qui est des locaux utilisés le jour et réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes de Saint-Prosper et de Sainte-Justine et la polyvalente des Abénaquis aux fins de cours en formation générale aux adultes École Notre-Dame de Lac-Etchemin pour ce qui est des locaux utilisés le jour et réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes de Saint-Prosper et de Sainte-Justine et l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin aux fins de cours en formation générale aux adultes École Petite-Abeille (francisation)
Centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources 1600, 1 ^{re} Avenue Saint-Georges G5Y 3N3	361	Centre d'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> Édifice Monseigneur-Beaudoin (823061) Édifice Les Sources (823068) Atelier Sartigan, à l'exclusion de la partie louée (823116) Polyvalente de Saint-Georges, le soir et la fin de semaine

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES (SUITE)**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
Centre de formation des Bâtisseurs 925, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	301	Centre d'éducation des adultes	<ul style="list-style-type: none"> • École des Deux-Rives, le soir et la fin de semaine pour les locaux de la grande salle et de la palestre • Polyvalente Bélanger, le soir et la fin de semaine à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux du centre de services scolaire • Polyvalente Bélanger pour ce qui est des locaux utilisés le soir et réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources et la polyvalente Bélanger aux fins de cours en formation générale aux adultes • Les locaux des écoles primaires des secteurs Sartigan et Bélanger, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et l'éducation populaire de l'éducation des adultes • Cimic pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources et le Cimic (823023) • Centre de formation professionnelle Pozer pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources et le CFP Pozer (823082) • Centre de formation des Bâtisseurs (secteur de Sainte-Marie) (823074) • Centre de formation des Bâtisseurs (secteur de Saint-Joseph) (823006) • Les locaux des écoles primaires du secteur Benoît-Vachon, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes • Polyvalente Benoît-Vachon pour ce qui est des locaux réservés par entente entre le centre de formation des Bâtisseurs (secteur de Sainte-Marie) et la polyvalente Benoît-Vachon • École secondaire Veilleux, le soir et la fin de semaine, les locaux à l'exception de ceux relatifs aux ateliers de la formation professionnelle • Les locaux des écoles primaires du secteur Veilleux, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes.

Adopté :

En vigueur : PROJET

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

**LES ÉCOLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

NOM DE L'ÉCOLE	CODE D'ÉTABLISSEMENT	ORDRE D'ENSEIGNEMENT	BÂTISSSE OU LOCAUX QUI LUI SONT ALLOUÉS (heures scolaires et parascolaires)
Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière 11700, 25 ^e Avenue Saint-Georges G5Y 8B8	423	Centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Polyvalente Saint-François, le soir et la fin de semaine • École Monseigneur-De Laval, en partie seulement, le 1^{er} étage (partie nord) et 2^e étage • Les locaux des écoles primaires du secteur Saint-François, le soir et la fin de semaine, requis pour la dispensation des cours de formation générale et d'éducation populaire de l'éducation des adultes. • Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (823023) • à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources (823061), la polyvalente de Saint-Georges et le Cimic • Entrepôt Cimic (823112)
Centre de formation professionnelle Pozer 425, 16 ^e Rue Saint-Georges G5Y 4W2	48	Centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de formation professionnelle Pozer (823082) • à l'exclusion des locaux réservés par entente entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin-Les Sources (823061) et le CFP Pozer • Aire de chantier (823118) • à l'exclusion des locaux dédiés aux services centraux du centre de services scolaire
Centre de formation des Bâisseurs 925, route Saint-Martin Sainte-Marie G6E 1E6	429	Centre de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • École secondaire Veilleux, en partie seulement : les locaux relatifs aux ateliers de la formation professionnelle • Polyvalente des Abénaquis, en partie seulement : les locaux relatifs aux ateliers de formation professionnelle • Centre de formation des Bâisseurs (secteur de Saint-Joseph) (823006) • Centre de formation des Bâisseurs (secteur de Sainte-Marie) (823074) • Polyvalente Benoît-Vachon : pour les locaux réservés par entente entre la polyvalente Benoît-Vachon et le Centre de formation des Bâisseurs (secteur de Sainte-Marie) (823074) • Édifice Kalia (823809) • CIME (832810)

Adopté :

En vigueur : PROJET